

LA PRÉFÈTE DU GARD COMMUNIQUE

Communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence

Projet d'aménagement d'un port de plaisance fluviale sur le petit Rhône sur le territoire de la commune de Fourques

Par arrêté préfectoral n° N° 30-2023-03-06-0006 du 6 mars 2023, à la demande du conseil communautaire de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence, formulée dans sa délibération du 27 février 2023, il a été décidé d'annuler l'enquête publique unique relative au projet d'aménagement d'un port de plaisance fluviale sur le petit Rhône sur la commune de Fourques, initialement prévue du lundi 6 mars 2023, à 9 heures, au jeudi 6 avril 2023, à 17 heures.

Un avis au public annonçant l'annulation de cette enquête sera publié par voie d'affiches et, éventuellement par tout autre procédé :

- à la mairie de Fourques et dans les lieux publics où l'attention des intéressés peut-être facilement attirée ;
- sur le site internet des services de l'État dans le Gard à l'adresse suivante : www.gard.gouv.fr